

COMMISSION DES FOURNISSEURS ET USAGERS DU SITG

Séance du lundi 4 octobre 2004
14 h.15

Salle de conférence « Galileo »
3^{ème} étage
Rue des Gazomètres 3

Procès-verbal N° 39

Présidence : M. M. Ph. Brun (DAEL)

Membres présent-e-s : Mmes C. Daverio (DEEE)
V. Delley (DASS)
A.-M. Viaccoz (DAEL)
I. Fischer (Ville de Genève)

MM. H. Duriaux (DIAE)
J.-R. Fahrni (SIG)
J.-B. Grisoni (DIAE)
R. Monnet (ACG) partiellement
F. Mumenthaler (DIAE)
P. Oehrlé (DIAE)
D. Rinolfi (DIAE) rempl. M. J.-M. Sermet
A. Stussi (DAEL)
J. Van der Maas (DIAE)
P. Verhoeven (DIAE)

Excusé-e-s : Mme P. Combe Dutheil (FTI)

: MM. M. Bürgisser (DAEL)
F. Ducry (DAEL)
Cl. Gotti (DAEL)
H. Dao (Université)
R. Monnet (ACG)
U. Pocecco (AIG)
J.-M. Sermet (DIAE)
B. Zurbrugg (TPG)

Absentes : Mmes N. Cimelli (AIG)
A. Ferraris (Ville de Genève)

Ordre du jour :

1. PV N° 38 - séance du 8 juin 2004
2. Interim de la Présidence de la CFU
3. Délégation d'un représentant du SITG (CFU) au projet E-geo
4. Point de la situation du projet couverture du sol du domaine routier
5. Récapitulation des nouvelles classes d'objets disponibles depuis 2003
6. Présentation du groupe de travail E-fond de plan
7. Groupe de travail nomenclature des ouvrages de génie civil et autres objets
8. Informations réciproques
9. Prochaine séance

Préambule

M. A. Stussi informe la CFU que M. Fabien Ducry représentera dès la prochaine séance la police des constructions (DPC) du DAEL au sein de la commission. La CFU a le plaisir d'accueillir Mme Véronique Delley, représentante du DASS. D'autre part, M. Hy Dao, excusé pour la présente séance, remplacera dorénavant M. R. Degli Agosti en tant que représentant de l'université

1. PV N° 38 - séance du mardi 8 juin 2004

Le procès-verbal est approuvé sans remarque.

2. Interim de la Présidence de la CFU

Comme M. Ph. Brun l'avait déjà annoncé précédemment, en raison de son changement de fonctions il ne pourra plus assurer la présidence de la CFU. Depuis le 1^{er} octobre 2004, il a été nommé chargé de mission à 50%, responsable du « Projet d'agglomération » pour l'Etat de Genève. Selon le souhait du comité directeur et du bureau du SITG il est proposé que la présidence de la CFU reste au DAEL. Elle sera reprise en principe par son successeur au poste de responsable du service de l'information du territoire.

Avec l'approbation de la CFU, M. F. Mumenthaler se propose de prendre contact avec M. René Monnet afin qu'il assure, en tant que vice-président, l'interim de la présidence dans l'attente de la nomination du successeur de M. Ph. Brun.

3. Délégation d'un représentant du SITG (CFU) au projet E-geo

M. F. Mumenthaler informe que M. H. Duriaux a été désigné en tant que représentant du SITG au sein de la commission chargée du suivi du projet E-geo chargé de mettre en place un réseau national de géodonnées (e-geo.ch).

4. Point de la situation du projet couverture du sol du domaine routier

M. H. Duriaux explique que le relevé vidéo prévu dans le mandat confié au consortium « route 66 » ne répond pas aux critères de précision énoncés par les partenaires du projet dans le cahier des charges. Dans un échantillon de test des différences de 70 cm. à 2 m. ont été constatées. Néanmoins, le groupement de géomètres s'est engagé à fournir les données selon une méthode de relevés traditionnelle avec un montant et un délai de restitution identiques à ceux définis dans le mandat. Toutefois, il est possible que la diffusion des données soit différée en raison du surcroît de travail que cela engendre pour la DCMO en ce qui concerne le suivi des relevés.

Selon M. F. Mumenthaler, il revient au consortium de se retourner contre la société anglaise à qui avait été octroyé le mandat de relevé vidéo car, même si la technologie retenue est éprouvée, c'est le recours à des GPS insuffisamment précis qui est à l'origine des écarts de précision.

En réponse à la demande de M. J.-R. Fahrni quant au planning de ce projet, les personnes intéressées sont priées de s'adresser directement à M. G. Perruchoud.

5. Récapitulation des nouvelles classes d'objets disponibles depuis 2003

M. F. Mumenthaler passe en revue et commente les nouvelles classes d'objets qui ont été diffusées depuis début 2003 ([voir en annexe](#)).

En ce qui concerne les courbes de niveau extraites du MNT, M. F. Mumenthaler indique que l'EPFL préconise d'utiliser plutôt les GRID qui sont plus souples d'usage et qui permettent une meilleure lecture avec le relief ombré.

M. P. Oehrli ajoute qu'un lissage préliminaire du MNT permet d'obtenir des courbes moins « torturées ».

6. Présentation du groupe de travail E-fond de plan

M. P. Oehrli informe que le groupe de travail arrive au bout de la première étape qui consistait à établir un recensement des fonds de plans électroniques disponibles et qu'il s'agit maintenant de poursuivre par la réalisation de données en fonction des nécessités exprimées. Une nouvelle organisation des données existantes a été mise en place et est accessible via le dictionnaire des données. Tous les fonds de plans sont décrits de manière détaillée avec leurs nuances, les différents formats disponibles, leurs découpages, etc. (voir : [Fonds de plans numériques](#)).

Les plans historiques devraient être disponibles avant la fin de l'année.

L'ensemble de la collection des photos aériennes verticales depuis 1937 a été scannée et est disponible en format numérique à la DCMO.

7. Groupe de travail nomenclature des ouvrages de génie civil et autres objets

Un groupe de travail avait été constitué pour mettre au point une nomenclature des bâtiments. Cette nomenclature a été acceptée par le SITG en 2001 et mise en place, notamment au cadastre.

Vu le besoin des différents partenaires, le comité directeur du SITG a décidé de

créer un groupe de travail concernant la nomenclature des ouvrages de génie civil (appellation Eurostat) et autres objets. M. Alain Mathez a d'ores et déjà été désigné pour représenter la direction de la police des constructions du DAEL. M. A. Stussi participera également à ce groupe de travail. La DCMO va prochainement désigner un représentant.

Par ailleurs, il semblerait judicieux que le Génie Civil et l'OTC délèguent aussi une personne au sein de ce groupe.

8. Informations réciproques

M. J. Van Der Maas signale que la publication des données relatives à l'inventaire des toitures des bâtiments propriétés des communes et de l'Etat sera faite après validation des données concernant les propriétaires et notamment les gestionnaires des immeubles. A cet effet, un contact sera établi avec la direction des bâtiments du DAEL.

A cet égard, M. F Mumenthaler relève que beaucoup d'applications nécessiteraient de connaître les gestionnaires des bâtiments et qu'il serait peut-être judicieux de mener une réflexion afin de déterminer quelles seraient les solutions envisageables pour l'acquisition et la mise à jour de ces données.

M. H. Duriaux annonce que l'antenne GPS installée sur le toit du bâtiment de la DCMO qui permet une correction en temps réel est en service depuis la mi-août et accessible aux services de l'administration. Une mise à disposition des particuliers n'est pour l'instant pas prévue mais pourrait être envisageable à terme. Pour toute information supplémentaire, prendre contact directement avec M. H. Duriaux

Mme C. Daverio informe que des tests des fichiers des logements seront effectués sur le terrain, dans différents secteurs, Par ailleurs, toute le fichier du recensement 2000 avec ses mises à jour 2001, 2002, 2003 et 2004 sera disponible courant 2005.

Mme V. Delley indique que le DASS souhaite établir une cartographie des offres des structures hospitalières et sanitaires. D'autre part, une réflexion est en cours sur les besoins d'une cartographie des maladies transmissibles.

M. J.-B. Grisoni fait savoir qu'en raison d'une modification du code civil sur le Registre Foncier les restrictions de droit public devront faire l'objet d'une mention au RF. Il précise, néanmoins, que cela concerne toute décision concernant une restriction ponctuelle et pas les restrictions générales.

Mme I. Fischer informe qu'une collaboration avec la DCMO sera mise en place en ce qui concerne la cadastration des marquises qui est effectuer par la Ville de Genève pour la taxation.

M. P. Verhoven signale que l'OTC basculera dans un nouvel environnement la gestion des marquages routiers dès l'achèvement de la nouvelle couverture du domaine routier. En outre, une étude est en cours au sein de l'office pour le recensement et la gestion des signaux verticaux à l'aide d'outils nomades.

Concernant le réseau électrique de haute tension, M. J.-R. Fahrni indique qu'un état des lieux en collaboration avec la DCMO est actuellement en cours. Les SIG qui sont les gestionnaires de ces données, transmettront au fur et à mesure les mises à jour à la DCMO. La couverture du réseau aérien est prévue pour fin 2004 et celle du réseau souterrain, pour fin 2005.

M. P. Oehrli informe sur la mise en place d'une charte pour l'engagement des partenaires dans le système d'information de la mobilité. La constitution du graphe de la mobilité comprendra le graphe routier, le graphe de la mobilité douce, le graphe ferroviaire, le graphe des voies navigables, le graphe des carrefours ainsi que les accès parking.

M. F. Mumenthaler annonce que le DIAE a décidé d'acquérir des données routières (TéléAtlas ou Navtech) sur le périmètre du SITL. Ces données seront mises à disposition des partenaires du SITG. Un éventuel élargissement au SITL sera examiné.

D'autre part, M. F. Mumenthaler a été mandaté par le comité directeur du SITG pour examiner les possibilités d'une collaboration avec l'IGN sachant que cet institut ne pourra être un partenaire du SITG ni du SITL.

Le projet de portail énergie, partiellement financé par les SIG, a été accepté par la CGPP et un projet de loi sera déposé cette année encore.

Le nouveau découpage des secteurs et sous-secteurs statistiques a été soumis aux communes qui ont eu un délai de réponse fixé au 30 septembre. Il s'agit maintenant d'examiner les remarques.

9. Prochaine séance

**Lundi 31 janvier 2005
14 h.15**

Salle de conférence
Galileo
3^{ème} étage
3, rue des Gazomètres

Genève, le 3 novembre 2004
DAEL/3/305/AS

Nouvelles classes d'objets intégrées dans le dictionnaire de données SITG Période 2003-2004

Février 2003

- Aménagements transports collectifs - otc_amenag_transport_collectif
- Aménagements cyclables - otc_amenag_2roues

Mars 2003

- Schématique des arrêts TPG - tpg_schema_arrets

Avril 2003

- Cadastre des antennes de téléphonie mobile - eco_antennes_telephonie_public
- Zones d'arrachage préventif des Cotoneasters
très sensibles au feu bactérien - agr_zone_arrach_preventif
- Secteurs de protection des eaux - gol_secteurs_protect_eaux

Juin 2003

- Ecomorphologie des cours d'eau - Ice_graphe_eau_ecomorphologie
- Kilométrage administratif des cours d'eau - Ice_km_administratif
- Zones de dangers dues aux crues - Ice_dangers_crues
- Zones d'inondation temps de retour 30 ans - Ice_inondation_30_ans
- Zones d'inondation temps de retour 100 ans - Ice_inondation_100_ans
- Zones d'inondation temps de retour 300 ans - Ice_inondation_300_ans
- Zones d'inondation conditionnelles - Ice_inondation_cond
- Terrasses d'été sur le domaine public - vdg_terrasse_ete

Juillet 2003

- Courbes de niveau issues du Modèle Numérique de Terrain (MNT), équidistance de 2,5 mètres - geo_mna_courbe_niveau
- Ecoles primaires (sous forme de points) - dip_ecole_primaire_pt

Août 2003

- Espaces "Chiens tolérés sans laisse" - ffp_chiens

Septembre 2003

- Chemins de randonnée pédestre - ffp_sentier_pedestre
- Archivage des adresses - cad_adresse_archive

Novembre 2003

- Chantiers sur la voie publique - otc_chantier

Avril 2004

- Lieux de sport - uni_insta_sport_lieux
- Parcours sportifs mesurés - uni_insta_sport_parcour

Mai 2004

- Infrastructures culturelles - uni_infrastructure_culturelle

Juin 2004

- Loisirs dans la nature - ffp_loisir_line
- Cadastre des Sites Pollués - gol_sites_pollues

Août 2004

- Domaines Publics (DP) entrant dans le calcul de l'indice financier communal - geo_indice_financier_communal